



Kastellin hebdo

419 - Les informations locales du samedi 19 au vendredi 25 octobre 2024

AIDE DE L'ÉTAT.

Comprendre MaPrimeRénov'.

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisé en 2 axes :

- MaPrimeRénov' Parcours par geste : si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage... ;
- MaPrimeRénov' Parcours accompagné : si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Quelles sont les dispositions de MaPrimeRénov' Parcours par geste ?

Parmi les prestations éligibles à MaPrimeRénov' Parcours par geste, on trouve :

- des travaux concernant le chauffage et l'eau chaude sanitaire (installation d'une chaudière à alimentation automatique fonctionnant au bois ou autres biomasses, mise en place d'un équipement de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire thermique...);
- l'isolation thermique (isolation des murs en façade ou pignon, isolation des rampants de toiture et plafonds de combles...).

Comment bénéficier de MaPrimeRénov' Parcours accompagné ?

MaPrimeRénov' Parcours accompagné est dédiée aux rénovations d'ampleur. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, plusieurs critères :

- avoir recours au dispositif MonAccompagnateurRénov' (MAR). MAR est un organisme agréé qui vous accompagnera tout au long du projet.
- dans le cadre de l'accompagnement MAR, un audit énergétique est réalisé avant les travaux, afin de justifier le classement énergétique de votre logement.
- le projet doit comprendre au moins 2 gestes d'isolation thermique au niveau des murs, de la toiture, des sols ou des fenêtres.
- vos travaux doivent être réalisés par des artisans disposant du label RGE (reconnu garant de l'environnement)
- l'audit énergétique réalisé doit permettre de justifier que votre projet de travaux permet un gain d'au moins deux étiquettes de classe énergétique (de E à C par exemple).

Le montant de l'aide dont vous pouvez bénéficier dépend des ressources de votre ménage et du nombre de classes que votre projet de travaux permet de gagner sur l'étiquette énergétique de votre logement.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation ? Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09. Un dispositif dont l'accueil est assuré par Ener'gence, l'agence Énergie Climat du Pays de Brest.



ÉCOLE MARIE CURIE.

Végétalisation de la cour actée.

Gaëlle Nicolas, Maire de Châteaulin, Sylvie Chasserez, adjointe au maire en charge des écoles et familles, Sylviane Touffait, adjointe au maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement ainsi que Jean-Pierre Juguet, adjoint au maire en charge des travaux et de la sécurité ont signé officiellement le contrat de réaménagement de la cour de l'école Marie Curie à Châteaulin, nommé « Cours Chi.Fou.Mi ». Cette signature s'est tenue le lundi 7 octobre à 14h, en mairie. Cet événement marque une étape importante dans le cadre de notre engagement à offrir aux élèves un espace généreux, ludique, stimulant, naturel et accueillant. En partie bitumée, la cour de l'école Marie Curie offre peu d'espaces végétalisés, propice au bien-être et au développement de l'enfant. Ce projet, en collaboration avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Finistère, vise à transformer la cour d'école en un lieu propice au vivre ensemble et à l'épanouissement de chacun. Le groupement « Facettes paysages » et « Tré-teaux La Nuit » ont été retenus pour mener à bien ce projet.

CIRCUITS DE RANDONNÉE.

Ouverture et fermeture.

Suite à la tempête Ciaran en novembre 2023, plusieurs circuits de randonnée ont été fermés comme :

- **La voie verte entre Châteaulin et Port-Launay**

Un câble électrique haute tension menaçait la sécurité des marcheurs. La société Enedis vient de sécuriser temporairement ce secteur. La voie verte peut, par conséquent, à nouveau être empruntée. La Ville de Châteaulin demande néanmoins de rester prudents car des branches menacent toujours de tomber. Si des endroits vous semblent nécessiter une intervention, merci de prévenir la mairie de Châteaulin au 02 98 86 10 05.

- **La venelle du Garrec**

Fortement impactée par les tempêtes de 2022 et 2023, la venelle du Garrec reste fermée. Une partie de la chaussée est détruite et des arbres menacent de tomber. La Ville de Châteaulin est propriétaire des 100 premiers mètres de la venelle, en partant du Moulin du Roy, le reste appartient à l'Ehpad des Collines Bleues. La direction de l'établissement a pris contact avec une société d'élagage et a ouvert un dossier auprès de son assurance dès 2022 pour les travaux de réfection de la chaussée. Après le passage de la tempête Ciaran, en novembre 2023, l'Ehpad a sollicité une expertise. La Ville de Châteaulin et l'Ehpad des Collines bleues sont conscients de la gêne occasionnée pour les riverains et les randonneurs. Ils mettent tout en œuvre pour rétablir la situation mais il s'agit là de travaux structurels évalués à plusieurs dizaines de milliers d'euros.



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

UNION COMMERCIALE DE CHÂTEAULIN.

Halloween chez les commerçants.

Du 22 octobre au 5 novembre, des masques sont mis gracieusement à disposition des enfants, chez tous les commerces de l'Union commerciale de Châteaulin. Après les avoir décorés à leurs goûts, les jeunes sont invités à revenir dans l'un des commerces pour se faire prendre en photo en portant leur création. Pour chaque retour d'un masque personnalisé, une place de cinéma est offerte accompagnée d'un paquet de bonbons. Chaque participant est donc gagnant !

Commerçants partenaires : Salaün Holidays, Rive gauche, Amour de fleurs, Au petit bonheur, Idées vagabondes, Institut Véronique, Quai N°4, Ecouter voir, Quai des hommes, Le Minuscule, Le Clona, Votre marché, Bijouterie Brasselet, Chaussures et Cie, Running conseil, L'atelier d'Alain, La friterie Breizh, Pizza 2.0, Intermarché, Bricomarché, Optique Rault, Malice, Le Gran Sasso, Mad&O, Vie Nature, Jemice Kids, L'Entourage, Sport 2000, Centre E. Leclerc.

DU 22 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE
CHÂTEAULIN
Halloween
Venez chercher vos masques à personnaliser
ET GAGNEZ 1 PLACE DE CINÉMA
Chez vos commerçants
Avec l'union commerciale de Châteaulin

CANOË-KAYAK.

Championnat du Finistère de fond.

Le club Aulne Canoë-Kayak organise ce samedi 19 octobre 2024 le championnat du Finistère de fond à Châteaulin sur le canal.

Près de 180 concurrents sont attendus avec les meilleurs clubs du Finistère : Quimperlé, Quimper, Brest... et Châteaulin. Rendez-vous à 10h pour le championnat adulte et à 14h pour le championnat des jeunes. Tous les départs sont donnés devant le club et les boucles seront sur Port Launay.

DATE À RETENIR.

SOIRÉE ZUMBA APE CHÂTEAULIN
SAMEDI 26 OCTOBRE
17H30 - 19H
SALLE COATIGRAC'H,
CHATEAULIN
ANIMÉE PAR GUILLAUME SEILLER
(@LASALLE-DOUARNENEZ.FR), INSTRUCTEUR CERTIFIÉ.
GRATUIT POUR LES - DE 12 ANS
5€ PAR PERSONNE
Inscription sur
ape29150chateaulin@gmail.com
ou par sms au 06.82.02.89.39
LES BÉNÉFICES SERVIRONT À FINANCER LES PROJETS
SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE CHÂTEAULIN
LA SOIRÉE SERA SUIVIE D'UNE COLLATION

COUPURE DE COURANT.

Penmez, Paul Serusier et Quivit.

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité le **lundi 21 octobre de 8h à 12h à Penmez, 4 rue Paul Serusier et Quivit**. Pour protéger au mieux vos appareils, il est recommandé de les débrancher et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Les films de la semaine.

« Croquette le chat merveilleux » : samedi 19 octobre à 18h, dimanche 20 octobre à 14h30, lundi 21 octobre à 18h.

« Joker : Folie à deux » : samedi 19 octobre à 20h30, dimanche 20 octobre à 20h30 (VO).

« L'heureuse élue » : dimanche 20 octobre à 18h.

« Riverboom » : lundi 21 octobre à 20h30 (VO).

« Quand vient l'automne » : mardi 22 octobre à 20h30.

« Le robot sauvage » : mercredi 23 octobre à 18h.

« L'histoire de Souleymane » : mercredi 23 octobre à 20h30.

« Dessine-moi une féministe » : jeudi 24 octobre à 20h30.

« On fait quoi maintenant ? » : vendredi 25 octobre à 18h.

« Lee Miller » : dimanche 20 octobre à 20h30.

Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr

Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr

Châteaulin www.chateaulin.fr - Suivez-nous sur Facebook!